



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 66807

Texte de la question

La nutrition est en grand enjeu de santé publique. En effet, elle est l'un des déterminants majeurs de l'état de santé des personnes. Cependant une large partie de la population française connaît des déséquilibres nutritionnels importants. Associé aux phénomènes de sédentarité, au stress lié à la précarisation de certains foyers, ils participent à la progression du surpoids et de l'obésité chez certains adultes mais également chez les enfants. Le programme national de nutrition santé (PNNS) fixe des objectifs nutritionnels prioritaires quantifiés. Axé sur la prévention et la prise en charge précoce des dégradations de l'état nutritionnel de nos concitoyens, le plan a permis de mieux orienter les initiatives à mener. Des actions en direction du grand public et des professionnels de la santé ont ainsi été entreprises telles que les campagnes d'information en faveur de la consommation d'au moins cinq fruits et légumes par jour, avec la distribution gratuite d'un guide de référence « La santé vient en mangeant ; le guide alimentaire pour tous ». Cependant tout ceci reste insuffisant, notamment en matière de restauration collective scolaire et universitaire, d'entreprise et hospitalière. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer ses intentions concernant ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66807

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2005, page 5744